

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2012

---

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT - (N° 414)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 2

présenté par

M. Apparou, M. Fillon, Mme Fort, M. Douillet, M. Decool, M. Abad, Mme Genevard, M. Dhuicq,  
Mme Dalloz, M. Gest et M. Audibert Troin

-----

**ARTICLE 2**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Parlement a pour rôle de faire la loi et de légiférer. Non pas, comme le préconise à plusieurs reprises ce texte, de travailler sur des rapports du Gouvernement à chaque fois qu'un nouveau mécanisme est mis en place.